

● (1620)

On peut se demander avec raison pourquoi on devrait trouver dans un document de ce genre une telle allusion à l'ordre international alors qu'en fait, il n'a peut-être aucune influence directe sur la politique canadienne, car nous sommes un peuple pacifique qui s'est toujours montré très coopératif au niveau international. Nous nous sommes fait remarquer, par exemple, par notre participation aux forces de maintien de la paix. Nous sommes généralement reconnus comme l'un des pays les plus généreux du monde, toujours prêt à apporter son aide sur la scène internationale.

Mais, maintenir ce point de vue reviendrait à nier qu'une déclaration de ce genre puisse avoir une valeur symbolique et je fais, bien sûr, allusion à ce qui est dit dans un document comme le bill C-60. L'article auquel nous aimerions apporter un amendement si ce bill nous était soumis est un énoncé des objectifs de la fédération canadienne. Les auteurs de cet énoncé d'objectifs ont fait bien des efforts pour tâcher d'englober dans leur formulation tous les différents aspects symboliques que peut signifier le fait d'être canadien. La question qu'il faut se poser c'est de savoir si nous pouvons vraiment nous exprimer en vrais Canadiens que nous sommes, si nous faisons abstraction de l'ordre international, vu que les Canadiens ont déjà apporté leur contribution à la collaboration mondiale et qu'ils continueront sans doute à le faire.

Donc, si nous voulons exprimer notre réalité telle qu'elle est, nous nous devons à nous-mêmes et peut-être au monde de faire figurer une déclaration de ce genre dans notre document fondamental. Aristote disait qu'une constitution ne se borne pas à décrire la façon d'organiser les institutions d'un État. C'est beaucoup plus. C'est finalement le principal moyen d'énoncer le mode de vie d'un peuple. C'est exactement ce que je suggère ici que ce document fondamental exprime notre mode de vie tel qu'il est. Or, les Canadiens ont toujours respecté et défendu les principes du droit international et sont fortement désireux de se conduire en bons voisins dans le monde.

C'est en ce sens que je considère qu'il est extrêmement important que notre document constitutionnel fondamental le stipule. Il devrait le reconnaître en principe, en déclarant que c'est l'idéal auquel le peuple canadien aspire.

Au cours de sa longue histoire, l'humanité a peut-être été motivée davantage par des symboles que par aucune des dures réalités de la vie quotidienne, peut-être parce qu'il nous arrive souvent de vouloir nous dégager de ces dures réalités, mais malheureusement, il arrive parfois aussi que des dirigeants sans scrupule, à dessein de détourner notre esprit de certaines pénibles réalités quotidiennes fassent miroiter ces symboles afin de nous arracher aux problèmes qui accaparent constamment notre pensée.

Il y a eu des guerres pour défendre des symboles comme la notion de *lebensraum*, de loi salique ou de ce qu'on voudra. Les symboles revêtent une extrême importance dans l'histoire de l'humanité, et si nous voulons exprimer par des symboles ce que c'est que le Canada, il ne faudra pas manquer de nous définir par rapport au reste du monde. Nul homme n'est une île, complète en soi, aucun pays ne saurait exister dans l'absolu. Dans un monde d'interdépendances que tout le monde s'accorde à reconnaître, nul pays ne peut se définir que par rapport au tout.

### La constitution

Voilà quelques-unes des raisons—et d'autres députés tel que celui d'Edmonton-Sud ne manqueront pas, je le sais, d'exposer quelques-unes—qui ont poussé l'Association parlementaire pour une fédération mondiale à faire étudier cette motion par la Chambre. Il ne s'agit pas là d'une motion revenant tous les ans, d'une motion traditionnelle comme on en voit tant dans l'heure réservée aux initiatives parlementaires: certaines doivent traîner depuis 10, 12 ou 15 ans. C'est la première fois que le sujet est débattu. Nous l'avons inscrit parce que nous le jugeons très important et que nous voulons mobiliser l'appui de la Chambre.

Nous voulons presser le plus instamment possible le gouvernement, pour le cas où il présenterait dans un proche avenir de nouvelles formules pour la constitution canadienne, de reconnaître qu'il s'agit là d'une des choses les plus importantes à faire figurer dans les objectifs de la fédération canadienne.

Je laisserai maintenant le reste du temps aux autres orateurs, après avoir ajouté que je suis très reconnaissant de l'appui que j'ai reçu dans le rôle supranational, si je puis m'exprimer ainsi, dont s'est chargé l'Association parlementaire canadienne pour une fédération mondiale.

**M. Douglas Roche (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, le député de Windsor-Walkerville (M. MacGuigan) mérite des félicitations pour cette très importante motion. C'est une idée très ingénieuse qu'il a eue de marier cet après-midi deux des principales préoccupations de sa carrière parlementaire: le fédéralisme mondial et la réforme constitutionnelle. Il a su les marier d'admirable façon, et je le remercie d'avoir approfondi l'intérêt de la Chambre pour les questions dépassant le cercle immédiat des crises et des exigences qui retiennent quotidiennement notre attention.

Ce débat est utile parce qu'il amène la Chambre à réfléchir sur le travail d'une de ces associations parlementaires dont l'une ou l'autre ont su obtenir notre adhésion à tous. Il y a diverses conférences en diverses parties du monde à intervalle périodique. Il est très rare que nous ayons la possibilité d'étudier les conclusions des associations parlementaires, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles informent les parlementaires de la situation mondiale.

A l'occasion de ce débat, je me permets de demander encore une fois, comme on l'a fait auparavant, que les rapports des associations parlementaires soient renvoyés d'office pour étude au comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale; en effet, j'estime que c'est de cette façon qu'il est possible de présenter les constatations des associations de façon structurée et de façon à pouvoir tous en bénéficier.

Aujourd'hui, le député de Windsor-Walkerville a saisi l'occasion, grâce à un coup du hasard, pour nous présenter une motion très opportune; en effet, cette motion fait suite à la réunion, vendredi dernier aux Nations Unies à New York, des députés de quelque 31 pays pour discuter de la situation mondiale qui préoccupe en ce moment les Nations Unies. Cette réunion a été parrainée par l'union internationale des parlementaires et par les parlementaires en faveur d'un nouveau monde, dont a parlé le député. Au fait, le député de Windsor-Walkerville, le député de Waterloo (M. McLean) et moi-même y avons assisté.